

CONSTATATION DE LA RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL
Document établi par le Président

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 juin 2026, relative à l'augmentation du capital social de la Société 240 Group, je constate par les présentes la réalisation définitive de ladite opération.

1. AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Il est constaté que :

- Raison sociale : 240group
- Forme juridique : Société par Actions Simplifiée (SAS)
- Adresse du siège social : 15 rue Mansart – 75009 PARIS
- Numéro SIREN : 830 464 079
- Tribunal de commerce : Paris (RCS PARIS)

2. MODALITÉS DE L'AUGMENTATION

L'augmentation de capital social a été réalisée selon les modalités suivantes :

2.1 Augmentation au profit de la Société LAPAL

- Nombre de nouvelles actions créées : 118 actions
- Augmentation de capitaux propres : 130 000,00 €
- Suppression des droits préférentiels de souscription (DPS) : Oui

2.2 Augmentation au profit de Jonathan Chaignon

- Nombre de nouvelles actions créées : 9 actions
- Augmentation de capitaux propres : 9 915,25 €
- Suppression des droits préférentiels de souscription (DPS) : Oui



3. SOUSCRIPTION ET LIBÉRATION

Il est constaté que :

- Le nombre total d'actions créées a été entièrement souscrit
- L'intégralité des apports a été libérée selon les conditions prévues
- Les versements ont été effectués auprès de de BNP PARIBAS – Porte dorée Paris 12ème
- Les justificatifs de libération et de versement sont annexés au présent document

Souscripteurs :

1. Société LAPAL : 118 actions pour 130 000,00 €
2. Jonathan Chaignon : 9 actions pour 9 915,25 €

4. CONSTATATIONS RÉGULIÈRES

Les modalités d'exécution de l'augmentation de capital respectent :

- Les dispositions statutaires de la Société
- Les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2026
- La législation en vigueur, notamment les articles du Code de Commerce relatifs aux augmentations de capital

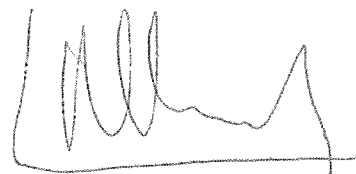
5. NOUVEAUX STATUTS

Les statuts sociaux ont été modifiés conformément à cette augmentation de capital.

DÉCISION

En conséquence, je constate par les présentes que :

- L'augmentation de capital social est définitivement réalisée
- Le capital social de la Société s'élève désormais à 11 270 euros
- Les nouvelles actions sont jouissives de tous les droits attachés aux actions existantes à compter du 3 juin 2026



240group

Société par Actions Simplifiée au capital de 11.270 €
Siège social : 15 rue Mansart – 75009 PARIS
830 464 079 RCS PARIS

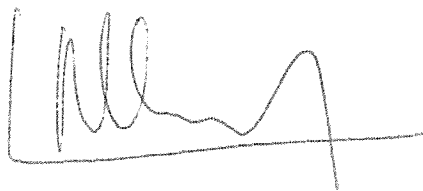
FORMALITÉS À ACCOMPLIR

Le présent acte donnera lieu aux formalités suivantes :

- Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Paris
- Publication au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales
- Inscription au registre du commerce et des sociétés (RCS Paris)

Fait à Paris, le 24/06/2026

Laurent Allard
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

240group

Société par Actions Simplifiée au capital de 11.270 €

Siège social : 15 rue Mansart – 75009 PARIS

830 464 079 RCS PARIS